

**L'an deux mil onze, le 6 décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur BRIAND Christian, Maire,**

Etaients présents : J.M. BOUHOURS, J. GUILBAUD, P. HUCHEDE, L. MICHEL, G. TARDIF, T. BAILLEUX, J. FOUQUET, I. PERLEMOINE-LEPAGE, X. GALMARD, S. HAMON, F. LOUIS, B. AUBIN, M.L. CORMIER, H. de QUATREBARBES, J. GUIBERT, J.N. MARTIN, L. HOUDAYER formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : B. HOCDE à F. LOUIS, G. GOISBAULT à X. GALMARD, C. FOURNIER à L. MICHEL, B. BELOIN à J.M. BOUHOURS, M. GOUGEON à J. GUILBAUD, H. DELALANDE à J. GUIBERT

Absent(s)/excusé(s) : Valérie PELTIER, Véronique SILLON, Guylène THIBAudeau

Mr Fabrice LOUIS. a été élu secrétaire.

**2011-93 Réalisation d'un prêt (taux fixe) de 1 000 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'Espace du Maine prévue au budget 2011 :**

Le Conseil de la commune de L'Huisserie, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

**Délibère :**

Pour le financement de cette opération, le maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations, un emprunt d'un montant de 1 000 000€ et dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Durée du prêt** : 15 ans

**Périodicité des échéances** : annuelles

**Taux d'intérêt actuariel annuel** : 4,51 %

**Amortissement** : naturel

A cet effet, le Conseil autorise son maire délégataire dûment habilité, à signer seul le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

1 contre : J.-Noël MARTIN

1 abstention : Loïc HOUDAYER

**2011-94 Emprunt concernant le budget Commune :**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la réponse faite par 4 banques, à la demande de proposition de prêts pour le financement du projet Espace du Maine.

Montant sollicité : 1 000 000 € ou 2 000 000 €

Type de prêts	<b>Crédit Mutuel</b>	<b>Caisse Epargne</b>	<b>Crédit agricole</b>	<b>DEXIA</b>
<b>Taux fixe 15 ans</b>				
montant	1 000 000 €	Pas de réponse	2 000 000 €	1 000 000 €
taux	4,90%		6,24%	5,77%
versmnt fonds	Mars 2012		Mars 2012	05 01 2012
com. Engagt				0,50% du prêt
frais dossier	1000€		0,10%	
coût total	417 965, 00 €			501 174,20 €

Type de prêts	<b>Crédit Mutuel</b>	<b>Caisse Epargne</b>	<b>Crédit agricole</b>
<b>Taux fixe 20 ans</b>			
montant	1 000 000 €	Pas de réponse	1 000 000 €
taux	5,27%		6,44%
versmnt fonds	Mars 2012		Mars 2012
com. Engagt			
frais dossier	1000€		0,10%
coût total	623 906,91 €		

Type de prêts	Crédit	
	Mutuel 15 ans	Mutuel 20 ans
<b>Taux indexé</b>		
montant	1 000 000 €	1 000 000 €
Taux Euribor 1 an	(2,11% au 30 11 11)	(2,11% au 30 11 11)
Cap (1)	1%	1%
Taux avec marge	4,49%	4,79%
versmnt fonds	Mars 2012	Mars 2012
frais dossier	1000€	1000€
échéance trimest.	22 994,39	19 498,46 €
<i>Total échéances</i>	<i>1 379 663,40 €</i>	<i>1 559 876,80</i>

(1) en cas d'évolution de la valeur de l'index à la hausse, le taux du prêt sera plafonné à + 1%.  
En cas d'évolution à la baisse, elle sera répercutée à hauteur maximum de 1%

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de retenir la proposition de la banque  
Crédit-Mutuel pour sa proposition de prêt à 1 000 000 euros à un taux de 4.90 % sur 15 ans,  
et autorise le maire à signer tous les contrats et documents relatifs à ce prêt.

1 contre : J.-Noël MARTIN

1 abstention : Loïc HOUDAYER